

PROJET SPORTIF

2020-2024



ffgolf®

Année 2024



**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

21 rue du golf - 21200 Beaune-Levernois - Tél. : 03 80 25 09 72

contact@liguegolfbfc.org - <http://www.liguegolfbfc.org>

Table des matières

Table des matières

• Préambule	4
• Nos Objectifs	5
1. Les objectifs généraux.....	5
2. Les objectifs sportifs	5
• Nos Missions	5
• L'Organisation de l'Equipe Technique Régionale (ETR)	6
3. Les coaches	6
1.1 Conseillère Technique Fédéral de Ligue (CTF)	6
1.2 Pros référents Groupe Ligue U10.....	6
1.3 Pros référents Groupe Interligues U12	6
1.4 Pros référent Elite/Coaching U12 - U14.....	6
4. Les délégués à la commission Jeunes	6
• Projet sportif U10 : Détection	8
1. Objectif.....	8
2. Les critères pour entrer dans les regroupements (mars-mai-septembre)	8
3. Les critères pour entrer dans la détection (octobre).....	8
4. Les modalités	9
• Projet sportif U12 : Interligues	10
1. Effectif 2024	10
2. Rôle des coaches	10
3. Rôle du pro du joueur	10
4. Rôle du parent.....	10
5. Programme de préparation aux Interligues.....	11
6. Objectif de Performance :	11
7. Mode de sélection :	11
8. Date de sélection des équipiers.....	11
• Projet sportif U12 : Coaching en Grand Prix	12
• Projet sportif U12 : Regroupements	12
• Projet Sportif Groupe Ligue U12-Benjamins-Minimes	12
1. Objectif.....	12
2. Modalités de sélection	13
3. Composition des groupes	14
• Compétitions Jeunes	15
1. Gérées par la Ligue.....	15

1.1	Le Championnat Régional U12 – Benjamins et les qualifications au CFJ (Championnat de France des Jeunes)	15
1.2	Championnat Régional Minimes	15
1.3	Finale Régionale Du Challenge Des Ecoles De Golf	15
2.	Gérées par la FFG	15
2.1	Championnat de France U12-Benjamins	15
2.2	Championnat de France Minimes Filles et Garçons - Cadets - Cadettes	15
2.3	Interligues U12	15
3.	La communication des résultats	15
●	Les aides de la Ligue	16
1.	Principes généraux	16
1.1	Pour le joueur	16
1.2	Pour la Ligue	16
2.	Conditions d'attribution	17
3.	Conditions de versement	17
4.	Détails des aides	17
4.1	Aide à la Formation au Haut Niveau pour le groupe Ligue	17
4.2	Aide aux Tournois pour le groupe Ligue, le groupe U12	18
4.3	Aide au coaching pour le groupe Ligue et les joueurs U14 ayant le niveau de participation aux épreuves de cette catégorie	18
4.5	Aide à la formation pour le Groupe Ligue	19
4.6	Aide Forfaitaire pour les autres joueurs de la Ligue	19
●	Autres Dispositifs	19
1.	Incentives Challenge des EDG en club :	19
2.	Formation continue des enseignants :	20
●	Règlement général à toutes les épreuves jeunes de ligue	20
1.	Certificat médical	20
2.	Lutte contre le dopage	20
3.	Interdiction de fumer	21
4.	Cadet	21
5.	Accompagnateurs	21
6.	Chariot Électrique	21
7.	Appareil De Mesure De Distance	21
8.	Abandon Et Disqualification	22
9.	Forfaits (Scratches)	22
10.	Recording	22
11.	Comportement et Étiquette (Règle 1.2)	22
12.	Utilisation du téléphone portable	23

- Préambule

La Ligue de golf BFC gère l'organisation de la vie sportive fédérale dans notre vaste région.

Elle s'attache à appliquer la politique sportive préconisée par la FFG. C'est ainsi qu'en relation avec tous les membres de la commission Jeunes, elle a défini et mis en place le projet sportif pour l'année **2024**.

L'objectif de ce document est de vous présenter les différentes actions menées par la ligue dans le domaine sportif auprès des jeunes de notre région tout au long de l'année.

Dans un souci de fluidité de lecture, nous avons choisi d'employer le terme générique « golfeur ». Celui-ci désigne aussi bien le joueur garçon que la joueuse fille. Cependant, en cas de besoin (spécificité d'une compétition), le terme joueur sera genré.

Excellente année golfique à tous !



● Nos Objectifs

1. Les objectifs généraux

- Gérer le soutien au haut niveau dans la ligne du Projet Fédéral 2020-2024
- Soutenir le projet sportif des Écoles de Golf ayant un Projet Sportif Jeune
- Mettre en œuvre avec les clubs et les CD le Challenge des Ecoles de Golf

2. Les objectifs sportifs

- Faire progresser chaque jeune sur son « circuit » national et international
- Faire progresser chaque jeune vers un niveau Pôle Performance
- Progresser au classement des Interligues
- Progresser au classement du Challenge National des EDG

● Nos Missions

- Co gérer les projets sportifs 2024 des joueurs et joueuses cibles du Groupe Ligue
- Aider à la formation continue des entraîneurs des Ecoles de Golf labellisées
- Amener aux jeunes joueurs animés d'un projet sportif à long terme la connaissance et l'exigence du Haut Niveau
- Animer les compétitions U16 pour conduire les jeunes dans la filière Découverte -> progrès -> performance

● L'Organisation de l'Equipe Technique Régionale (ETR)

C'est une équipe complète et dynamique :

- Coordonnée par la Conseillère Technique Fédérale de Ligue (CTF), Emmanuelle Gerhart.
- Composée de professionnels diplômés et des délégués de la commission Jeunes.

3. Les coaches

1.1 Conseillère Technique Fédéral de Ligue (CTF)

Emmanuelle **GERHART**

06 11 67 01 97 - emmanuelle.gerhart@gmail.com

1.2 Pros référents Groupe Ligue U10

- Quentin **LETONDEUR** (Golf de Pontarlier)
06 15 16 03 29 – quentin.letondeur@gmail.com
- Simon **FERNOUX** (Golf de Mâcon la Salle)
06 81 95 75 87- simon@horslimitesgolf.com

1.3 Pros référents Groupe Interligues U12

- Joël **VEZIN** - (golf Prunevelle)
06 88 68 90 30 - j.vezin@wanadoo.fr
- Emmanuelle **GERHART**

1.4 Pros référent Elite/Coaching U12 - U14

- Mervin **ROCCHI** (golf de Prunevelle)
06 70 63 09 57 - maxence-fayard@orange.fr
- Emmanuelle **GERHART**

4. Les délégués à la commission Jeunes

- Wilfrid **BOIREAU**
06 85 68 08 71 – boireauwilfrid@gmail.com
- Anna **ROSIER**
06 31 28 91 69 – anna.rosier@free.fr
- Jean-Philippe **MOSSE**
06 07 72 29 03 – jeanphilippe.mosse@wanadoo.fr



Emmanuelle GERHART



Anna ROSIER



Wilfrid BOIREAU



Jean-Philippe MOSSÉ



Simon FERNOUX



Mervin ROCCHI



Quentin LETONDEUR



Joël VEZIN

- **Projet sportif U10 : Détection**



1. Objectif

- Présenter aux familles la filière fédérale, la Ligue et la construction d'un projet de haut niveau à long terme
- Détecter les meilleurs potentiels U10 (enfants nés en 2014 ou après) en se basant sur des critères définis
- Préparer un groupe de jeunes joueuses à leur intégration en équipe Interligues

2. Les critères pour entrer dans les regroupements (mars-mai-septembre)

- Avoir été détecté par les regroupements de l'année précédente ou par le fichier extranet ffgolf
- Avoir un projet sportif pour 2024
- Être prêt à s'investir dans les séquences de travail avec le coach de Ligue

3. Les critères pour entrer dans la détection (octobre)

- Avoir au moins 1 an de golf
- Être détenteur d'un drapeau blanc minimum ou classement
- Jouer des coups réguliers
- Connaître la sécurité ainsi que l'étiquette
- Montrer sa motivation en dehors des cours de l'école de golf (entraînements supplémentaires, cours individuels, stages du club etc....)
- Savoir se gérer un minimum sur le parcours (sac, compter les coups...)

4. Les modalités

Deux groupes de garçons et de filles seront regroupés 4 fois chacun en 2 zones différentes (1 en Bourgogne et 1 en Franche Comté) : 3 regroupements + 1 match

Une détection permettra en octobre d'intégrer d'autres jeunes pour le programme 2025.

La 2ème convocation aux regroupements ne sera adressée qu'aux enfants s'engageant avec leur famille à organiser un planning de jeu basé sur « l'endurance » et l'apprentissage de la compétition :

- Faire au moins 1 compétition de 2 jours consécutifs dans l'année type GPJ (grand Prix Jeune)
- Faire au moins 6 tours de compétition dans l'année
- Faire un bloc de leçons individuelles avec son pro

- **Projet sportif U12 : Interligues**



1. **Effectif 2024**

10 jeunes (dont 4 filles au minimum)

2. **Rôle des coaches**

- Animer la préparation du Tournoi et coacher le Tournoi en octobre 2024
- Définir le mode de sélection de l'équipe 2024

3. **Rôle du pro du joueur**

Mettre en place une collaboration avec les coaches de Ligue pour faire progresser les enfants :

- En technique
- En endurance de jeu grâce à un calendrier de tournois comprenant :
 - Au moins 4 épreuves de 2 jours consécutifs (type Grand Prix Jeune)
 - Le Championnat Régional U12 et les qualifications au CFJ (Championnat de France des Jeunes) auxquelles l'enfant aurait le niveau de participer et/ou un stage de plusieurs jours dans son club.

4. **Rôle du parent**

- Soutenir votre enfant dans son projet en collaboration avec l'équipe qui l'entoure
- Insister sur les valeurs, l'attitude et l'état d'esprit à avoir en toutes circonstances
- Entretenir avec lui le plaisir de la compétition et du jeu pour le jeu
- Développer son autonomie :
 - En le laissant vivre son jeu en compétition (restez en dehors du jeu, gérez vos propres émotions).
 - En le responsabilisant (préparation du matériel, débriefing avec son coach, stats etc.)

5. Programme de préparation aux Interligues

- 1 coaching lors du GPJ d'Hardelot du 21 au 25 août 2024

6 joueurs participeront à un match contre les Ligues Grand-Est et Haut de France sur une journée et seront coachés les jours suivants lors du GPJ d'Hardelot les 24 et 25 août.

6. Objectif de Performance :

Se classer à la 8^e ou 9^e place, lors des Interligues qui ont lieu du **21 au 26 octobre 2024 au golf National (parcours de l'Aigle)**.

7. Mode de sélection :

Les 10 meilleurs joueurs seront sélectionnés après l'évaluation des critères suivants :

- Avoir le matériel nécessaire à une pratique de golf en compétition par tous les temps,
- Index,
- Résultats sportifs depuis début 2024,
- Avoir joué au moins 4 compétitions de deux jours consécutifs dans l'année 2024 et au moins 12 tours au total (toute formule de classement) entre janvier et septembre 2024,
- Participer au Championnet régional annuel et aux qualifications du Championnat de France des Jeunes en fonction de son niveau (cf. règlement du Vademecum de Ligue 2024),
- Avoir un suivi individuel technique régulier avec son coach.

8. Date de sélection des équipiers

15 Septembre 2024

● **Projet sportif U12 : Coaching en Grand Prix**

Cet encadrement a pour but de développer des compétences mentales, de s'approprier et perfectionner les protocoles d'échauffement-récupération, un savoir-faire sur la reconnaissance de parcours ludique et efficace.

6 joueurs U12 sélectionnés dans le Groupe Ligue ou par leur progression d'index 2023 seront coachés lors des compétitions suivantes :

- GP Jeunes Forêt de Chantilly 16 et 17 mars (coach E. Gerhart)
- GP Jeunes U12 National Nîmes Vacquerolles 13 et 14 avril (coach E. Gerhart)
- GP Jeunes du Val de Sorne 16 et 17 avril (coach Mervin Rocchi)
- GP Jeunes La Wantzenau 27 et 28 avril (coach E. Gerhart)
- GP Jeune de Quetigny 25 et 26 mai (coach E. Gerhart)
- GP Jeune d'Avoise 22 et 23 juin (coach Mervin Rocchi)
- GP Jeunes Pruneville 9 et 10 septembre (coach Mervin Rocchi)
- GP Jeunes U12 National à St Jean de Monts 5 et 6 octobre (coach E. Gerhart)

Le nombre d'enfants partant en coaching sera défini par le niveau requis pour entrer dans le champ du tournoi et la liste définitive des joueurs retenus par le club ou la DTN.

● **Projet sportif U12 : Regroupements**

Les joueurs poussin1 de l'année 2024 seront regroupés conjointement aux U10.

Les critères pour entrer dans les regroupements (mars-mai-septembre) sont :

- Avoir été détecté par les regroupements de l'année précédente ou par le fichier extranet ffgolf
- Avoir un projet sportif pour 2024
- Être prêt à s'investir dans les séquences de travail avec le coach de Ligue

● **Projet Sportif Groupe Ligue U12-Benjamins-Minimes**

La Ligue réalisera les missions données sur un groupe dont les critères sportifs sont validés par la DTN (Direction Technique Nationale). Une Wild Card peut être délivrée pour un joueur ne rentrant pas dans les courbes de performance mais ayant un projet et des résultats significatifs.

1. Objectif

- Aider le joueur à créer une équipe autour de lui (se staffer) : c'est-à-dire trouver les intervenants en préparations mentale, physique et technique.
- Co-gérer le projet de performance : donner des orientations au staff (planification de tournois ou d'entraînements...)

- Aider chaque joueur à organiser son entraînement de manière à ce qu'il lui soit le plus adapté possible (aménagement scolaire, entraînement au club, avec la ligue, en centre d'entraînement, en coaching...).
- Donner un apport de contenus pour progresser grâce à l'intervention de formateurs experts

2. Modalités de sélection

Ils sont sélectionnés pour un an en tenant compte des critères suivants :

- La moyenne en Stroke play et/ou mérite établis sur une courbe de performance fédérale liée à l'âge exact du joueur
- Le statut sportif de Haut Niveau ou Squad FFG
- Le Projet Sportif à long terme
- Les résultats de l'année précédente
- Les meilleures progressions U12

La composition des groupes a été établie en novembre 2023 et sera revue en novembre 2024.

Sur la base du ranking, des courbes de performances de début juillet 2024, de nouveaux joueurs pourront être intégrés.

A chacune de ces révisions, la Commission Jeunes et sa CTF pourront écarter les golfeurs dont le comportement et/ou les résultats ne sont pas à la hauteur de l'investissement demandés par la Ligue.

3. Composition des groupes

Joueurs sélectionnés pour l'année 2024 :



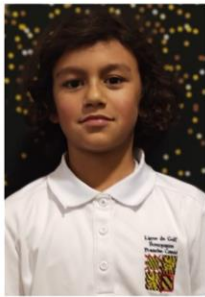
Prune DIGUERHER (P1)
Roncemay



Alan CEVIRGEN (B2)
Rougemont



Victor DUCHERPOZAT (P2)
Beaune



Octavio BAILLY (P1)
Beaune



Amaury LAVOLLEE (B1)
Chalon



Louis LABORIER (P2)
Dijon Bourgogne

● Compétitions Jeunes

1. Gérées par la Ligue

Règlements dans le Vade-mecum Ligue 2024

1.1 Le Championnat Régional U12 – Benjamins et les qualifications au CFJ (Championnat de France des Jeunes)

- 15-16 Juin au golf de Chailly
- Épreuve régionale qualificative pour le Championnat de France Jeunes U12-Benjamins.
- Championnat Régional délivrant le titre de Champion de région 2024 pour les Poucets-Poussins et Benjamins

1.2 Championnat Régional Minimes

- 01-02 Juin golf de Roncemay (pendant le GP adultes)
- Championnat Régional délivrant le titre de Champion de la région 2024 pour les minimes

1.3 Finale Régionale Du Challenge Des Ecoles De Golf

- Mercredi 28 Août au golf de Chalon-sur-Saône
- Epreuve régionale concernant toutes les écoles de golf de la région

2. Gérées par la FFG

Règlements dans le Vade-mecum FFG 2024

[Règlements - Fédération Française de Golf \(ffgolf.org\)](https://ffgolf.org)

2.1 Championnat de France U12-Benjamins

21 au 26 juillet 2024 au golf de Bondues

2.2 Championnat de France Minimes Filles et Garçons - Cadets - Cadettes

- 20 au 23 Octobre cadettes et minimes filles au golf de Saint Malo
- 18 au 21 Octobre cadets et minimes garçons au golf du Gouverneur

2.3 Interligues U12

21 au 26 Octobre 2024 au golf National (parcours de l'Aigle)

3. La communication des résultats

Elle sera assurée par la commission communication qui les mettra en ligne sur nos supports digitaux.

Les parents sont invités à envoyer les résultats significatifs : victoire ou top 3 (photo de la remise des prix et feuille des résultats) à l'adresse suivante : contact@liguegolfbfc.org

● Les aides de la Ligue

1. Principes généraux

1.1 Pour le joueur

Pour pouvoir bénéficier de toute aide de la Ligue, les joueurs sélectionnés doivent s'engager à :

- Signer la Charte annuelle liant le joueur et la Ligue,
- Répondre favorablement à toute convocation en stage ou passage des tests DTN ou coaching demandé par la Ligue (sauf restriction de maladie justifiée par certificat médical délivré par un médecin ou engagement sur un tournoi prioritaire),
Aucune compensation ne sera donnée au joueur s'il refuse sa convocation.
- Participer à toute la préparation et le tournoi des Interligues-U12 pour un joueur Groupe Interligues-U12,
- Donner son calendrier de tournoi à la Ligue à la date du 15 Février 2024 dernier délai,
- Donner tout au long de l'année un compte rendu de la masse d'entraînement réelle effectuée,
- Se référencer sur Seegolfstat ou Spider Golf ou autre application et partager ses stats,
- Porter lorsqu'il est sélectionné(e) en équipe de Ligue le polo de la Ligue chaque jour du tournoi,
- Payer la participation financière demandée sur certains regroupements ou certains tournois,
- Avoir un comportement irréprochable en toute circonstance avec tous les adultes ou coéquipiers et adversaires.

1.2 Pour la Ligue

Pendant la période d'appartenance du joueur aux différents groupes de Ligue, la Ligue de Bourgogne Franche-Comté s'engage à :

- Soutenir son projet sportif :
 - En aidant sa famille et son coach à créer une équipe performante autour de lui et à permettre le meilleur dialogue avec son école de golf et son établissement scolaire,
 - En élaborant un calendrier très cohérent avec sa catégorie et les directives fédérales,
 - En l'informant continuellement sur la politique jeune fédérale
- Le soutenir financièrement selon son niveau, son projet et son groupe
- Mettre en avant ses résultats sur les supports numériques de la Ligue.

2. Conditions d'attribution

L'aide personnalisée sera attribuée selon les recommandations données par la DTN pour l'année 2024.

Aide pour :

- La formation (technique, physique, mentale) en fonction des besoins personnels définis par le joueur, la famille, le coach et la Conseillère Technique Fédérale (CTF).
- Les coachings des épreuves U14 (GPJM ou Internationaux) et 7 coachings en grands prix U12 (1 Hauts de France - 1 Grand Est - 3 BFC - 2 U12 national)
- La formation assurée par des experts de Haut Niveau lors de 4 stages
- La participation financière forfaitaire aux Championnats de France en fonction de la catégorie d'âge - aux internationaux U14 – aux sélections en équipe de France

3. Conditions de versement

Les aides seront versées sur justificatif :

- Pour l'aide à la formation : justificatifs des règlements à un préparateur physique ou mental, à un entraîneur, à un spécialiste du matériel
- Pour l'aide au CFJ ou Championnat de France Minime : justificatifs de facture d'hôtel, de restauration...

4. Détails des aides

4.1 Aide à la Formation au Haut Niveau pour le groupe Ligue

- 4 regroupements sur les thèmes du putting, préparation physique, mentale et prise de datas
 - Dimanche 14 janvier golf de Beaune
 - Samedi et dimanche 20-21 janvier golf de Beaune
 - Samedi et dimanche 10-11 février golf de Beaune
 - Samedi et dimanche 22-23 mars golf de Quetigny
- Passage des Tests DTN (date à déterminer)

4.2 Aide aux Tournois pour le groupe Ligue, le groupe U12

EPREUVES	CATEGORIE	Aides
CHAMPIONNAT DE FRANCE	U12/Benjamins F & G	60€/j reco comprise - 100€ si cut 250 € pour la finale
GRAND PRIX JEUNES U12	U12 Filles et Garçons	Frais de transport et Coaching
INTERLIGUES U12	U12 Filles et Garçons	Frais de transport, hébergé et coaching (participation forfaitaire demandée)
GPJ Majeur U14 – Internationaux Belgique	U14 Filles et Garçons	Frais de transport et Coaching
Equipe de France U14 et Reid Trophy	U14 Filles et Garçons	Frais de transport

4.3 Aide au coaching pour le groupe Ligue et les joueurs U14 ayant le niveau de participation aux épreuves de cette catégorie

La Ligue a comme priorité la formation des jeunes et l'observation de leur évolution en tournoi. Des coachings seront organisés :

- 3 coachings encadrés par Emmanuelle Gerhart ou la Ligue Grand Est pour les joueurs du Groupe Ligue ou joueurs U14 ayant le niveau requis pour participer aux épreuves suivantes :
 - GPJMajeur U14 golf de la Boulie 11 et 12 mai
 - GPJMajeur U14 golf de Soufflenheim 22 et 23 juin
 - GPJMajeur U14 d'Evian 20 et 21 août
- 1 coaching encadré par Emmanuelle Gerhart pour les joueurs U14 ayant le niveau requis pour participer aux Internationaux U14 de Belgique du 4 au 6 juillet
- 7 coachings encadrés pour les 6 meilleurs U12 (garçon ou fille) ayant le niveau requis pour participer aux épreuves citées dans le projet U12

Seront pris en charge par la Ligue : les frais de transport du tournoi et le coaching assuré par la CTF ou autre coach référent de Ligue ou la Ligue Grand Est.

Ne seront pas pris en charge par la Ligue : les frais d'inscription au tournoi et les autres frais (hôtel, restauration, balles de practice, greenfees etc...) qui seront mutualisés et partagés entre les joueurs.

NB :

- Les familles ont la responsabilité d'inscrire les enfants à chacun de ces tournois.
Au minimum 3 semaines avant un GPJ et 1 mois et ½ avant un GPJM ou un international
- Si un joueur pense avoir le niveau limite pour être sur la liste officielle du tournoi, une Wild Card (invitation) peut être demandée par la CTF. L'inscription du joueur doit être réceptionnée par le club organisateur pour que la demande soit faite.

4.5 Aide à la formation pour le Groupe Ligue

La Ligue donnera une enveloppe financière forfaitaire par objectif prioritaire de formation à chacun des joueurs du Groupe Ligue 2024.

Cette enveloppe servira à la formation technique, mentale ou physique du joueur en accord avec le joueur, la famille, le coach et la CTF (fournir des justificatifs) selon 1 à 3 objectifs prioritaires définis en début d'année.

4.6 Aide Forfaitaire pour les autres joueurs de la Ligue

Une aide financière forfaitaire identique aux aides prévues dans le tableau ci-dessus sera accordée à tout joueur (ne faisant pas partie du groupe Ligue) se qualifiant pour participer aux Championnats de France U12-Benjamins, Minimes et Cadets.

● Autres Dispositifs

1. Incentives Challenge des EDG en club :

Afin de dynamiser le nombre de Challenges organisés en club, la Ligue versera une prime sous forme pécuniaire aux AS ou sociétés commerciales en charge d'une école de golf.

Cette prime ne se substituera pas aux récompenses de la FFG en fin de cycle du Challenge National.

Cadencement du Challenge des Ecoles de Golf avec récompenses pour les 6 premières.

Concernant les clubs qui ne fonctionnent qu'une partie de l'année, et pour ne pas les défavoriser durant la période hivernale, **la Ligue récompensera le 1er des clubs de montagne par une récompense de 150 euros** sur la période Septembre à Mars : il s'agit des clubs du **Rochat, Mt St Jean et Pontarlier.**

6 EdG seront récompensées pour la période début septembre à fin mars

6 EdG récompensées pour la période début avril à fin août

	Septembre à fin mars	Début avril à fin août
1 ^{er}	250 euros	300 euros
2 ^{ème}	150 euros	200 euros
3 ^{ème}	125 euros	150 euros
4 ^{ème}	125 euros	125 euros
5 ^{ème}	100 euros	125 euros
6 ^{ème}	100 euros	100 euros

2. Formation continue des enseignants :

La ligue proposera :

- Une formation pour les Pros de l'ETR en lien avec la DTN
- Une réunion, de formation et d'information pour tous les Pros enseignants, en début d'année 2024

● Règlement général à toutes les épreuves jeunes de ligue

Le détail du règlement figure dans le Vade-mecum de la FFG 2024 (4-4 et 1.2.2 § 3 à 11)

1. Certificat médical

Être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2022 ou 2023 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur My ffgolf.

2. Lutte contre le dopage

Chaque participant inscrit à une épreuve fédérale peut être soumis à un contrôle antidopage obligatoire. En cas de contrôle positif et/ou de refus de se soumettre à un contrôle, le joueur pourra être sanctionné par l'AFLD (lire § 4.1 du Vademecum). Des contrôles par voie de prélèvements sanguins peuvent se dérouler. De tels contrôles sur des mineurs ne peuvent être faits que sur présentation d'une autorisation écrite des représentants légaux. L'absence d'une telle autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle et susceptible de donner lieu, aux termes de la réglementation de lutte contre le dopage, à une sanction d'interdiction de participer aux compétitions pour une durée de deux ans.

3. Interdiction de fumer

Il est interdit aux joueurs, à leurs cadets, aux capitaines et aux donneurs de conseils **de fumer** (y compris la cigarette électronique) pendant toute la durée d'un tour (du 1er départ au dernier joueur rentré) dans l'enceinte du golf à l'exception des abords du club house, des zones d'entraînement et du parking lors de toute compétition ouverte aux jeunes.

Toute infraction sera assimilée à une infraction au Code de comportement. Le Comité se prononcera sur une possible sanction.

4. Cadet

Lors d'un tournoi exclusivement réservé aux jeunes (U21), **les cadets ne sont pas autorisés**.
Exception : Pour les Internationaux de France U21 Filles (Trophée ESMOND et Claude Roger CARTIER, Coupe VILMORIN), les Internationaux de France U18 Garçons (Trophée Michel CARLHIAN et Trophée Pierre MASSIE) et les divisions / promotions U16 Filles et Garçons seuls les équipiers ou les compétiteurs sont autorisés à caddeyer.

5. Accompagnateurs

Pendant le déroulement des compétitions Jeunes, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de ligues ou de clubs devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils qu'ils soient visuels ou auditifs.

Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

6. Chariot Électrique

Lors d'un tournoi exclusivement réservé aux jeunes (U21), les chariots électriques ne sont pas autorisés. Les pénalités applicables sont identiques à celles concernant les cadets.

Lors d'une épreuve exclusivement réservée aux jeunes U21, l'utilisation de la voiturette et les autres moyens de transport sont interdits dès la journée de reconnaissance officielle pour les joueurs et les accompagnateurs.

7. Appareil De Mesure De Distance

Lors d'un tournoi exclusivement réservé aux jeunes (U21), pendant un tour, un joueur ne doit pas obtenir d'information de distance provenant d'un dispositif électronique de mesure de distance.

Les appareils de mesure de distance sont cependant autorisés lors des journées de reconnaissance.

Pénalité encourue en Stroke Play et Match Play : le joueur encourt la pénalité générale lors du constat de la 1^{ère} infraction et la disqualification lors du deuxième constat.

8. Abandon Et Disqualification

Si un joueur interrompt le jeu et que le Comité considère sa raison valable, il n'y a pas de pénalité, sinon le joueur est disqualifié.

Tout abandon pour motif médical non évident entraînera la disqualification du joueur qui devra présenter a posteriori au Comité de l'épreuve un certificat médical pour changer son statut de « disqualifié » en « abandon justifié ».

Pendant le déroulement d'un tour, si le Comité est amené à disqualifier un joueur, le joueur pourra soit arrêter, soit terminer le tour en cours, sauf décision du Comité demandant au joueur de quitter immédiatement le parcours.

Le Comité n'autorisera pas un joueur à prendre le départ d'un tour si sa disqualification a été prononcée au préalable.

9. Forfaits (Scratches)

Le joueur peut annuler sa participation jusqu'à la date de clôture des inscriptions. Dans cette hypothèse, les droits d'engagement sont remboursés.

Tout joueur n'ayant pas prévenu à l'avance de sa non-participation, quel que soit le stade de l'épreuve, peut se voir refuser l'accès aux Grands Prix Jeunes suivants.

Tout joueur qui n'aurait pas réglé ses droits d'engagement à un précédent Grand Prix Jeunes doit être refusé jusqu'à complet règlement des sommes dues. Le Comité de l'épreuve informera la Ligue de ces cas. La Ligue devra informer le Comité d'épreuve des Grands Prix Jeunes suivants des refus à notifier.

10. Recording

Afin d'éviter tout litige, les joueurs devront appliquer la procédure suivante :

- Tous les joueurs de chaque groupe doivent impérativement se présenter ensemble au recording, et ce dès la fin du dernier trou. Les joueurs non présents avec les autres joueurs seront considérés comme n'ayant pas rendu leur carte.
- Les joueurs doivent attendre que leur carte ait été vérifiée et éventuellement enregistrée sur ordinateur. La carte sera considérée comme rendue lorsque le joueur aura quitté la zone de recording.

11. Comportement et Étiquette (Règle 1.2)

Une grave faute de comportement (négligence envers le parcours, écart de langage, écart de comportement, écart vestimentaire) peut entraîner une application directe de la pénalité générale, voire de la disqualification, éventuellement suivie d'une poursuite devant la commission de discipline de la FFG.

12. Utilisation du téléphone portable

Pendant un tour, un joueur ne doit pas écouter ou regarder un contenu de quelconque nature sur un appareil audio ou vidéo personnel. En cas d'infraction les pénalités de la règle 4-3 s'appliquent

Le joueur et le cadet sont seulement autorisés à utiliser leur téléphone portable pour joindre le Comité de l'épreuve, consulter tous les documents de l'épreuve et le livescoring.